

Parcs de stationnement : le plus du jalonnement dynamique

Comment faciliter l'accès aux parcs de stationnement, donner des informations actualisées en temps réel sur les capacités d'accueil de ces équipements ? Réponse : grâce au « jalonnement dynamique ». Un dispositif qui, via l'implantation de panneaux numériques sur les principaux axes urbains permet de donner un véritable plus à l'information des automobilistes. 70 panneaux seront mis en place à Bordeaux, Le Bouscat, Mérignac, Pessac et opérationnels à l'horizon des fêtes de fin d'année. Dès leur installation, ils devraient afficher le nombre de places disponibles dans chaque parc, pointer les parkings saturés à éviter, donner aussi diverses informations sur l'état du trafic, des conseils sur les itinéraires à emprunter... A noter que par son ampleur, cette opération n'a guère de précédent dans l'hexagone.

Ce système a pour particularité de fonctionner en temps réel : concrètement, les parkings transmettront leurs données par radio au central circulation géré actuellement par Gertrude, ce dernier répercutant en retour les informations sur les panneaux concernés. Montant de l'investissement communautaire : 2,45 M€

Une navette spécial « Foire »

La Foire internationale de Bordeaux se déroulera cette année du 30 avril au 9 mai prochain. A cette occasion, le Conseil de Cub entérine la reconduction d'un service de navette mis en place depuis près de 10 ans : 61 allers-retours proposés entre la place des Quinconces et le Parc des expositions pendant les jours ouvrables, 70 les samedis et jours fériés et 10 allers-retours supplémentaires les jours de nocturne.

Il est également décidé de reconduire la commercialisation du titre « ticket foire », via un partenariat entre la Cub, Connex et l'association « Congrès et Expositions de Bordeaux ». Ce ticket sera vendu à l'unité 6,50 € dans les espaces commerciaux TBC, chez les dépositaires Connex et dans les parcs relais : il donne droit à une entrée à la Foire internationale, donne accès aux parcs relais et permet de circuler sur le réseau TBC pendant une journée.

Opération de renouvellement urbain Yves Farge à Bègles

Le quartier Yves Farge à Bègles est au centre d'un ambitieux projet de renouvellement urbain (12,6 M€), mis en œuvre sur la base d'un partenariat Etat, ANRU, ville de Bègles, SAEMCIB, CDC, Conseil général et Cub. Principales facettes de cette opération : un plan d'aménagement du secteur intégrant l'arrivée du tramway, un programme de renouvellement et de diversification de l'habitat (286 logements sociaux démolis sur un parc de 448, au fur et à mesure de la livraison de logements neufs par la SAEMCIB), un programme d'équipements et d'activités économiques (pôle économique et culturel « Terres Neuves », musée de la création franche...), une recomposition des espaces publics... La Cub s'investira dans cette opération à hauteur de 2,179 M€

Réinstallation des fontaines de la Grave et des Trois Grâces

La Cub interviendra à hauteur de 371 678 €- montant maximum - dans le financement de la réinstallation des fontaines de la Grave et des Trois Grâces. On se souvient que ces fontaines ont été démontées, puis entreposées par BP 3000 dans le cadre du contrat de délégation qui lie cette société à la Cub pour permettre la construction de deux parkings souterrains, respectivement quai des Salinières et place de la Bourse à Bordeaux. Reste que la réimplantation de ces ouvrages n'était pas mentionnée dans ce contrat, cette question n'étant pas à l'époque tranchée et étudiée dans le projet d'aménagement des quais. Globalement, ce projet est estimé à plus de 900 000 €HT, la restauration et la réinstallation de ces deux fontaines imposant de faire appel à des entreprises spécialisées. Maître d'ouvrage de cette opération, la ville de Bordeaux devrait allouer plus de 260 000 € et l'Etat intervenir pour un montant de 270 000 €

Un immeuble en projet pour abriter les services de la Cub

Un immeuble sera édifié rue Jean Fleuret, dans le délaissé situé entre les hôtels Novotel et Ibis, pour regrouper les services de la Cub actuellement disséminés dans le quartier Mériadeck (environ 300 agents). Ce nouveau bâtiment de 12 000 m² sera édifié dans le strict respect des normes HQE, il sera également doté de parkings. Après étude de différents scénarii d'aménagement, deux options tiennent à ce jour la corde. C'est pourquoi le Conseil de Cub décide de lancer simultanément deux consultations :

- appel à candidature européen ouvert aux promoteurs capables de réaliser ce bâtiment dans le cadre d'un bail emphytéotique administratif (formule aujourd'hui utilisée pour la construction d'hôpitaux, prisons...)
- appel à candidature européen dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage publique déléguée.

Le montant du loyer annuel de ce bâtiment est estimé à 2,85 M€ TTC (pour un bail de 18 ans), l'économie sur les loyers actuellement versés étant pour sa part chiffrée à 1 M€/ an.

Subvention 2005 au BRA. Agence de développement économique de Bordeaux et de la Gironde

Le Conseil de Cub est appelé à entériner le plan d'actions proposé par le BRA pour 2005, dans le cadre d'un plan de financement arrêté pour la période 2003 - 2006. Bref rappel : le BRA a pour mission de s'impliquer dans le développement économique de l'agglomération bordelaise et de la Gironde, en contribuant à l'implantation de nouvelles activités. La promotion économique, la prospection d'investisseurs et la finalisation des projets d'investissement constituent les principaux piliers de l'activité de cette agence dont le fonctionnement est lié aux contributions publiques et para publiques qui lui sont allouées (FEDER, Conseil régional d'Aquitaine, Conseil général de la Gironde, CCIB, Cub, mairie de Bordeaux). Pour l'exercice 2005, les principaux axes de travail de cette structure sont les suivants :

- promotion économique du territoire - création d'un kit de présentation de l'économie Bordeaux-Gironde et d'un site internet consacré à l'innovation, édition d'une plaquette sur les services aux entreprises et d'un atlas sur les infrastructures...
- prospection - actions sectorielles dans les domaines de l'aéronautique spatial défense, laser optique, biotechnologies santé, emplois publics...
- accueil des projets d'investissement - optimisation des outils qui relèvent du domaine de l'intelligence économique, mobilisation des réseaux pour accompagner les chefs d'entreprises dans leur démarche de partenariat...

Sur un budget prévisionnel de 1,778 M€ la contribution de la Cub devrait s'élever à 0,36 M€ en 2005.

Subvention 2005 aux associations Bordeaux-Technowest et Bordeaux-Unitec

Dans le cadre des partenariats conclus sur la période 2004 - 2006, le Conseil de Cub s'engage sur un soutien financier au fonctionnement de Bordeaux-Technowest et Bordeaux-Unitec, à hauteur respective de 110 000 €. Pour mémoire, Bordeaux Technowest a pour objectif la valorisation des compétences aéronautiques et spatiales, alors que Bordeaux Unitec a de son côté pour objet de favoriser l'émergence d'activités industrielles et tertiaires innovantes, en symbiose avec la communauté scientifique et universitaire.